

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

*Bulletin municipal*  
*Juillet 2018*



*Le bonheur c'est bien dans notre nature.*



## SOMMAIRE

▶ Le mot du Maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Budget	Page 5
▶ Rappel citoyen	Page 6
▶ Quelques informations	Page 7
▶ La vie des associations	Page 11
▶ Les pages pratiques	Page 18

### Mairie de Montaignac Saint Hippolyte :

( contact: V. FABRE LAJOINIE au 05.55.27.61.42)

<b>Lundi</b>	<b>Fermé</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Mardi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Mercredi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>Fermé</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Samedi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>Fermé</b>
<b>Dimanche</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>

Agence Postale : (contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

E-mail : [mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr) Site : [montaignac-saint-hippolyte.fr](http://montaignac-saint-hippolyte.fr)

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Virginie COUDERT, Daniel VI-GOUROUX, Bénédicte MAGNAN

IMPRESSION :

SAGEC Route de Sarran  
19300 EGLETONS

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été  
imprimé sur du papier  
recyclé.





Juillet 2018

## Le mot du maire



Les jours, les mois, les années passent mais les problèmes eux sont toujours d'actualité.

A force de vouloir tout et son contraire je dirais même qu'ils se multiplient. Pourtant, tous les indicateurs sont au beau fixe :

- Beau temps chaud et ensoleillé.
- Mondial de foot prometteur.
- Nos pompiers qui fêtent les 70 ans d'existence du CIS le 14 juillet.
- Baisse de la vitesse à 80 km/heure à partir du 1er juillet.

Mais ce sera pour la bonne cause, à condition que les informations ne se contredisent pas comme c'est déjà quelque fois le cas et là, c'est la tirelire qui va en prendre un coup.

A part cela nous devrions être heureux.

Une pluie de simplifications et de lois vient nous rafraîchir régulièrement, ce qui va permettre à chacun de partir en vacances rassuré et par grand beau temps.

Plus d'ombre sur nos routes pour nos décapotables, que peut on espérer de mieux, surtout quand le nouveau monde nous demande de ralentir, ce qu'il est vrai nous permettra de mieux réfléchir, de penser à autre chose.

S'il n'est pas interdit de faire des rêves, puissent les vacances vous en offrir la réalisation.

Bonne saison estivale à toutes et à tous.

*Daniel Vigouroux*



## Principales décisions du conseil

### ➔ Séance du 29 mars 2018

- Validation des décisions de l'entente intercommunale pour la gestion du centre de secours ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2017 ; service assainissement ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 : service assainissement ;
- Approbation du budget de l'exercice 2018 : service assainissement ;
- Modification d'un tarif de location ;
- Approbation du marché de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux à l'école - tranche 3 - réaménagement et extension de la cantine scolaire ;
- Adhésion de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières au SYTTOM 19 ;
- Adhésion au dispositif Justice et Territoires ;
- Approbation du compte administratif 2017 : commune de Montagnac ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 de la commune ;
- Approbation du budget de l'exercice 2018 de la commune ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2017 : lotissement du Bois de Mars ;
- Approbation du budget 2018 du Bois de Mars ;
- Vote des taux 2018 ;
- Demande de subvention pour l'équipement de la cantine scolaire.

### ➔ Séance du 18 mai 2018

- Approbation du rapport sur le service assainissement 2018 ;
- Approbation du marché de maîtrise d'œuvre avec la SOCAMA pour le déplacement de la station de relevage de la Goutte Molle ;
- Approbation des marchés de travaux à l'école T 3 : réaménagement et rénovation de la cantine ;
- Approbation de la convention de la livraison provisoire de repas avec ELIOR ;
- Achat de terrain pour sécuriser l'accès à l'écoquartier.

### ➔ Séance du 22 juin 2018

- Groupement de commandes avec la communauté de communes pour l'achat des fournitures administratives ;
- Convention avec la commune de Rosiers d'Égletons pour l'utilisation du stade de Montagnac ;
- Convention avec le conseil départemental approuvant le contrat de solidarité communale ;
- Convention avec le conseil départemental de mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation ;
- Rapport du service public de l'eau 2017 ;
- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
- Recrutement d'agents pour accroissement temporaire d'activité ;
- Acquisition d'une tondeuse ;
- Règlement d'utilisation du plateau multisport.

**Toutes les délibérations sont consultables en mairie.**



## Budget Communal

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif lors de sa réunion du 30 mars 2018.

### Au niveau fonctionnement

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 517 898 €.

Pour mémoire le budget prévisionnel 2017 était de 523 698 € pour un réalisé de 483 832 €.

Comme vous le savez le gouvernement a pris la décision de supprimer la taxe d'habitation d'une certaine catégorie de contribuables.

En ce qui nous concerne, nous avons pris celle de ne pas modifier les taux des taxes ménages.

Si l'état ne touche pas aux bases, le montant des impôts locaux ne devrait pas bouger pour ceux qui y sont assujettis.

### Au niveau investissement

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 325 251 €.

Le budget prévisionnel 2017 était de 197 284 € pour un réalisé de 146 574 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2018 sont :

		<b>Subventions</b>
Bâtiments scolaires :	144 576 TTC	72 448 HT
Matériel divers :	6 280	/
Plateau multisport :	46 000	30 666
Columbarium :	5 500	/
Divers Travaux :	27 400	/





## Rappel citoyen

### Bruits de voisinage : (Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999)

- **Propriétés privées** :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
Jours ouvrables	De 8H30 à 12H00	De 14H30 à 19H30
Samedi	De 9H00 à 12H00	De 15H00 à 19H00
Dimanche et jours fériés	De 10H00 à 12H00	

- **Chantiers** :

Tous les travaux bruyants sont interdits :

- Tous les jours de la semaine de 20H00 à 6H30.
- Les dimanches et jours fériés, sauf interventions d'utilité publique en urgence.

### Rappels divers :

- Merci à tous ceux qui avertissent la mairie lors du remplissage de leur piscine. Cela évite de chercher des fuites d'eau inexistantes d'où un gain de temps considérable.
- Les petites poubelles de rue ne sont pas faites pour les ordures ménagères et les grandes, elles ne doivent pas déborder.

- **ATTENTION** :

- aux fortes chaleurs, hydratez vous convenablement. Protégez vous du soleil. Aérez les locaux la nuit ou le matin de bonne heure.

- Maladie de Lyme : les tiques sont actives du début du printemps à la fin de l'automne. Surveillez bien votre peau.

- Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) du Pays Haute Corrèze Ventadour pour la période 2018-2022, vous trouverez le dépliant de présentation du dispositif, ainsi qu'un article du Magazine le P'tit Corrèzien consacré à ce dispositif (en mairie). Renseignements au Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour, Philippe SALLE au 05 32 09 19 52 ou à la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières, Audrey CHASSANY au 05 55 27 68 79.



## Quelques informations

### Pêche à l'étang de Gros à Saint Hippolyte :

La pêche à l'étang de Gros est ouverte depuis le 12 mars.

Vous trouverez les cartes de pêche en vente :

A l'épicerie « Le Panier Malin » et à la boulangerie « Les Délices Rosierois » de Montaignac et de Rosiers d'Égletons.

Cartes	Tarifs
<b>La ½ journée</b> Matin : du lever du jour à 13 H ou Après-midi : de 13 H au coucher du soleil	5 €
<b>La journée</b>	8 €
<b>La semaine</b>	30 €
<b>L'année</b>	70 €

### Approbation du Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD) :

Monsieur le maire rappelle le mode exécutoire du PADD en particulier les 3 réunions en présence d'une partie des élus.

En partant des orientations du SCOT des différents schémas communaux et du POS communal existants le PADD est soumis à l'approbation du conseil.

Le conseil approuve à l'unanimité les orientations prises, à savoir :

- Le maintien des possibilités de construction dans les enveloppes urbaines de Montaignac et de St Hippolyte lié au développement de la population, envisagé sur l'axe ouest de la communauté de communes.
- Les réservations de surfaces pour les aménagements futurs (cimetière, aménagement de carrefours, parkings et covoiturage parkings).
- La modification du schéma d'assainissement à prévoir dans le cadre des nouveaux espaces constructibles.

### Le plateau multisport :

Cet équipement d'un montant total de 38 333 € HT faisait partie d'une action de notre agenda 21. Nous avons eu l'opportunité via le Centre National Des Sports, dans le cadre de Paris ville olympique 2024, d'obtenir une subvention de 9 000 €. Nous avons également sollicité le département à hauteur de 11 500 € et l'Europe via le contrat de pays qui nous a octroyé 10 166 €.

Cet équipement qui permet la pratique du tennis, du basket, du hand-ball, du football, du badminton et du volley sera en priorité à la disposition des enfants des écoles et de l'accueil de loisirs.

Bien entendu tous les montaignacois pourront en profiter moyennant un respect scrupuleux du règlement intérieur. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce plateau et ses abords restent un lieu convivial où la propreté et l'environnement seront le souci de chacun.



## Horaires écoles :

À compter de la rentrée scolaire 2018, les écoles publiques de la commune de Montagnac Saint Hippolyte fonctionneront selon les horaires d'entrée et de sortie arrêtés comme suit :

	Lundi au vendredi (sauf mercredi)		Mercredi
École Montagnac	Matin	Après-midi	Matin
École Maternelle	8h45 - 11h45	13h45 - 16h00	8h45 - 11h45
École élémentaire	8h45 - 11h30	13h30 - 16h00	

Cette organisation du temps scolaire est arrêtée pour une période de trois ans.

Bienvenue à Mme Stéphanie POMMIER qui va remplacer Mme Sandra VILLA en maternelle. Merci et bonne chance à Sandra qui part sur le poste de Lamazière-Basse.

## Travaux à la cantine scolaire :

Conformément au planning, les travaux de la cantine scolaire ont débuté le 22 mai.

Les trois premières semaines ont été consacrées au gros œuvre. A partir du 18 juin la cantine a été fermée et les enfants ont pris leur déjeuner dans les salles du foyer rural. Les repas ont été fournis par la cuisine centrale d'Egletons. Tout est mis en œuvre pour que notre personnel puisse assumer la préparation des repas à la rentrée de septembre. Le cout total des travaux s'élève à 87 996 € H.T. financés à hauteur de 32 800 € par le Conseil Départemental et 39 648 € par l'État.

Ces aménagements font partie de la troisième phase de travaux que nous avons programmés dans notre engagement en 2014.

Une dernière phase aura lieu en 2019 /2020 consacrée à un rafraichissement de la salle des grands, le changement des fenêtres du logement au dessus de celle-ci et à quelques travaux d'aménagement pour en faire une salle de sport pour les jours de pluie.

## Visite guidée des vitraux :

Le Pays des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour organise une visite guidée par S. CASENOVE des vitraux XXe de Montagnac et de Saint-Hippolyte le vendredi 13 juillet à 18 H. Rendez-vous devant la chapelle de Montagnac et déplacement en voiture à prévoir jusqu'à Saint-Hippolyte, possibilité de covoiturage. Visite gratuite d'environ une heure.

## Journée de l'environnement :

Depuis plus de 20 ans et en accord avec notre agenda 21, le samedi 09 juin la commune a organisé la journée de l'environnement.

La matinée était consacrée à un échange sur les pratiques éco-responsables. Après, un repas en commun à l'étang de Gros, les jeunes furent initiés à la pratique de la pêche. En fin d'après-midi, nous avons fait connaissance avec notre maraîcher Benoît BAUDET, chemin de Gros à Saint Hippolyte. La commune regrette le peu d'engouement à ce type de manifestation.



Juillet 2018

## Boulangerie et Pâtisserie :

C'est avec un grand plaisir et avec une immense satisfaction que la boulangerie-pâtisserie « Les Délices Rosierois » a réouvert ses portes. Nous sommes ravis qu'une montagnacoise serve avec sourire ses variétés de pains, viennoiseries, pâtisseries qui font le régal de tous.

### **Boulangerie Pâtisserie**



Sophie Soularue  
Mickael Gomes  
Yohan Espourteau

6 Rue de l'ancien lavoir  
19300 Rosiers d'égletons  
05.55.21.09.68

1 Place de la Gare  
19300 Montagnac st hippolyte  
05.44.40.00.49



## Feu de Saint Jean :

C'est maintenant devenu une institution. Le feu de Saint Jean est organisé par l'ensemble des associations montagnacoises. Bien que les conditions climatiques n'ont pas été favorables, il y avait foule pour écouter le groupe qui animait la soirée et pour déguster les grillades. Les enfants se sont fait une joie de pouvoir sauter le feu la nuit tombée.

## Tour cycliste du Limousin :

Il passe cette année à Montagnac : étape Egletons - Uzerche : le vendredi 17 août 2018.

Départ Espace Ventadour (Egletons) 12 h 00, passage à Montagnac RD10 en provenance de Champagnac la Noaille vers 13 h 15 pour se diriger vers « Pranchère » puis Vitrac sur Montane.

Une signalisation sera mise en place à cet effet que chacun devra respecter. Merci

## Centre de Découverte du Moyen Age :

Le Centre de Découverte du Moyen Age de la commune d'Egletons est heureux de vous informer de la parution de son guide des ateliers de l'été.

Destinés aux enfants comme aux adultes, les ateliers du CDMA proposent de se familiariser, de manière ludique, avec les techniques artistiques et la vie quotidienne au Moyen Age.

L'équipe du centre accueille des groupes et des particuliers tous les jours, sauf les mardis et les dimanches, du 9 juillet au 31 août à partir de 14 H 30.



Juillet 2018

## Horaires des ALSH :

Compte tenu du décret du 27 juin 2017 autorisant des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire, plusieurs communes du territoire intercommunal ont fait le choix de mettre fin aux Temps d'Activités Périscolaires. Ces évolutions ont amené la Communauté de Communes à revoir les heures d'ouverture de ses accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Aussi, vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des horaires d'ouvertures des ALSH à compter du 3 septembre 2018, date de la rentrée scolaire 2018/2019.

Horaires d'ouverture des accueils de loisirs à compter du 3 septembre 2018			
Structure	Période scolaire		Vacances scolaires
	Périscolaire	Mercredis	
ALSH Egletons « Maison de l'enfant »	Matin : 7h00 - 8h30 Après-midi : 16h30 - 18h45	7h00 - 18h30	7h00 - 18h30
ALSH Lapeau « La Balle au Bond »	Après-midi : 16h00 - 18h45	13h15 - 18h45	7h30 - 18h30
ALSH Montagnac « L'Arc-en-ciel »	Après-midi : 16h00 - 18h45	13h15 - 18h45	7h30 - 18h30
ALSH Darnets « La Casita »	Après-midi : 16h30 - 18h45	13h15 - 18h45	7h30 - 18h30
ALSH Marcillac « Les petits loups »	Assuré par la commune	7h30 - 18h30	7h30 - 18h30

Pour rappel, les accueils de loisirs accueillent tous les enfants à partir de 3 ans ou scolarisés (sous réserve d'acceptation d'une demande de dérogation par les services de l'Etat). Les inscriptions sont obligatoires et seront possibles à partir du 3 septembre auprès des responsables des structures.

Les coordonnées des accueils de loisirs sont disponibles sur le site [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr) ou en appelant le 05.55.27.69.26.

## Réglementation des boisements :

La commune a délibéré favorablement pour adhérer à la réglementation des boisements mise en place par le Conseil départemental pour la période 2018-2028.

De ce fait, tout projet de semis, de plantation ou de replantation y compris les arbres d'alignement sur des terrains nus (prairie, lande, etc...) sont soumis à autorisation de la collectivité départementale (loi du 23 février 2005 sur le développement des territoires ruraux).

Vous pouvez consulter les orientations et modalités de boisements en mairie ou auprès du Conseil départemental : <http://www.correze.fr/deplacements-et-territoire/reglementation-boisement/> qui définissent les zonages et les conditions de plantations (distances de recul, seuil de surface après coupe rase...) les obligations déclaratives, les types de peuplements concernés...

Il est rappelé que tous semis, toutes plantations ou replantations réalisés sans autorisation représentent une infraction dont les sanctions sont prévues aux articles R126-9 et R126-10 du code rural et de la pêche maritime.



## La vie des associations



### Association des Parents d'élèves :

L'année scolaire 2017/2018 se termine, place au bilan.

Malgré quelques petits contretemps dus aux travaux d'extension de la cantine scolaire qui ont quelque peu modifié les habitudes de nos enfants, l'année se clôture sur une note positive.

En effet, le mois de juin a été bien rempli.

Les enfants ont participé à de nombreuses sorties organisées par le corps enseignant comme notamment les rencontres des minizinzins de la lecture (défi-lecture organisé en Haute-Corrèze et rencontres avec les auteurs) puis des rencontres sportives avec les écoles avoisinantes.

Sans oublier les voyages scolaires. Aussi, les élèves de primaire sont partis visiter le château de Castelnaud en Dordogne et ont participé à de nombreuses activités pédagogiques autour de la royauté et du moyen-âge. Les élèves de maternelle, quant à eux, sont partis à Davignac pour une journée « acteurs juniors ». Après avoir assisté à un spectacle de théâtre, ils ont participé à des ateliers (marionnettes, percussions, lectures, danse) et sont devenus acteurs à leur tour. Face au succès de cette rencontre axée sur un moment d'échange et de partage autour du théâtre, la marionnettiste est venue une journée supplémentaire à l'école de Montagnac.



En parlant de théâtre, les élèves du cycle 3 ont participé cette année à un projet artistique avec une intervenante du ministère de la culture, Elodie Chaumauret. Elle est intervenue sur plusieurs journées de janvier à juin avec pour objectif de partager ses connaissances sur sa spécialité qui est la mise en scène. Ainsi, les élèves ont découvert comment réaliser sous toutes les formes un projet artistique et les contours de son montage. Une restitution du travail mené sur le thème de « poil de carottes » a été présentée le vendredi 29 juin au foyer rural de Montagnac. A cette occasion, les élèves de CM2, se sont vus remettre leur cadeau de fin d'année comme le veut la tradition. Dans la perspective d'une bonne rentrée en 6<sup>ème</sup>, chaque élève a eu un stylo plume et une trousse.



Par ailleurs, c'est sous un grand soleil que les enfants se sont amusés à la Kermesse de l'école qui a eu lieu le vendredi 22 juin dans l'enceinte de l'école. De nombreux jeux et cadeaux les attendaient. La fête de l'école s'est terminée par un apéritif dînatoire dans le parc de la gare.

L'association des parents d'élèves a également participé avec les autres associations de la commune au feu de la Saint-Jean, le samedi 24 juin. Par une belle soirée d'été, les participants ont passé un moment agréable autour d'une grillade et d'un groupe de musique entraînant.

Enfin, l'APE a proposé à tous les élèves, accompagnés de leurs parents, une sortie de fin d'année le dimanche 1<sup>er</sup> juillet au Parc de Bournat, en Dordogne, pour un moment de convivialité avant le départ pour les grandes vacances. Ainsi, cette journée a allié culture, nature et jeux et les enfants ont pu découvrir les métiers d'antan.



Juillet 2018

**Remerciements** : Bien évidemment, toutes ces activités ne pourraient pas avoir lieu sans les récoltes de fonds. Par conséquent, l'APE tient sincèrement à remercier toutes les personnes, les entreprises, les commerçants, la mairie et autres collectivités ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des manifestations de par leurs dons (vêtements, ferraille, lots, dons, subvention...) ou encore participation aux manifestations (loto, Noël, repas, bourse, journée de l'environnement, ...).

D'ailleurs, la bourse aux vêtements qui a eu lieu le dimanche 22 mai ainsi que la récolte de la ferraille du samedi 9 juin ont connu un grand succès et ont permis à l'APE, en cette fin d'année, de racheter du matériel (pédagogique avec l'achat de nombreux livres et ludique avec l'achat de jeux d'extérieur).

Nous en profitons pour vous rappeler que nous récupérons vos dons de vêtements, chaussures et accessoires tout au long de l'année sur simple appel téléphonique (06.18.94.00.82). L'opération de récolte de la ferraille sera renouvelée l'année prochaine pour la journée de l'environnement en juin 2019. Ça sera l'occasion de vous débarrasser de votre ferraille, nous venons la récupérer à votre domicile !!

De plus, l'APE se réjouit de la nouvelle structure qui ouvre ses portes cet été à Montagnac. Nous remercions la mairie pour la construction de ce terrain multi-activités communément appelé « city-stade » qui permettra aux élèves de l'école de pratiquer le sport dans de meilleures conditions.

Pour information, nous rappelons, qu'au-delà de la participation aux activités scolaires (piscine, théâtre, cinéma...), l'APE a également en charge la gestion de la cantine scolaire et contribue également à l'achat de matériel (fournitures scolaires, jeux pour l'école et la garderie...).

En conclusion, nous souhaitons une bonne continuation à tous ceux qui quitteront l'école à la prochaine rentrée scolaire et c'est avec grande joie que nous accueillerons les nouveaux élèves et parents.

Bonnes vacances à tous.

Les membres de l'APE.



**Amicale Laïque de Montagnac :**

### Classement de l'équipe au 19/06/2018

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	ST ANGEL	39	18	12	3	3	55	25	30
2	TURCS D USSEL	30	18	9	4	4	32	15	17
3	SEILHAC2	28	18	8	4	6	28	17	11
4	SORNAC	27	18	7	6	5	30	28	2
5	ROSIERS	26	18	7	5	6	28	29	-1
6	EGLETONS2	24	18	7	4	7	31	32	-1
7	<b>MONTAGNAC</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>35</b>	<b>39</b>	<b>-4</b>
8	BARRAGES XAIN-TRIE2	20	18	6	2	10	28	40	-12
9	TREIGNAC	18	18	5	4	8	37	43	-6
10	LAPLEAU	13	18	3	4	11	17	53	-36



Juillet 2018



C'est dans une ambiance décontractée, loin de l'esprit de compétition, que l'équipe des « seniors » de L'ALM a disputé 6 matchs cette saison.

Les rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour la saison prochaine avec les équipes de Meymac, Seilhac et St Fortunade.

Cela se passe toujours de la même façon. Un rendez-vous fixé le jeudi soir. Un petit match amical entre anciens. Et cela se termine toujours autour d'une table pour un repas convivial.

N'hésitez pas à les rejoindre. Renseignements auprès de Laurent VEYSSET au 06 74 73 24 15

### BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018/2019

Lors de l'Assemblée Générale du samedi 16 juin, un nouveau bureau a été élu :

Président : PATRICK PORTRON

Vice président : ANTOINE BOURRIER, BENJAMIN ANHALT

Secrétaire : PATRICIA BERCHE

Secrétaire adjoint : AUDREY VIEILLEFONT

Trésorier : CYRIL SOURDEIX

Trésorier adjoint : PHILIPPE HANNETON



Joueurs et dirigeants tiennent à remercier Maxime Rigaudie, ancien joueur de l'ALM et actuel dirigeant de l'entreprise ENGIE pour son soutien au club.



Juillet 2018

## ANIMATION

Le 1<sup>er</sup> weekend de novembre, comme à leurs habitudes, les cuistots de L'AM ont régalé avec leur fameuse choucroute les quelques 130 personnes présentes dans la salle. Une soirée record pour le club en termes d'affluence.

La saison s'est terminée par une sortie en famille à la découverte du gouffre de Padirac et du parc animalier de Gramat.



Vous pouvez suivre la vie du club sur le site [www. http://almontagnac-foot.blogspot.com](http://almontagnac-foot.blogspot.com)



Juillet 2018

## Foyer Rural :

"Cette année, la Troupe Les Copains d'Abord vous aura offert un spectacle de très bonne qualité sil 'on en juge au travers des nombreux retours du public !!!

Après 3 mois de répétition, 26 comédiens de 11 à 70 ans....le spectacle a proposé une ouverture avec une pièce jouée par les plus jeunes "CHAMBRE A LOUER", nos jeunes n'ont pas démerité et ont su imposer une ambiance joviale...puis une petite pièce colorée grâce à ses costumes, son décor, et son thème léger émanant d'un autre siècle "LA DEMANDE EN MARIAGE"...le public a été ensuite transporté dans une comédie au rythme soutenu "JOUR DE SOLDES", performance d'1 heure et demie ...pour finir par un sketch "CHAMBRE DE MALADES" .....

Nos charmantes blondes ont assuré les transitions de l'ensemble ne laissant aucun répit à un public toujours en attente !!

N'oublions pas les musiciens...et toute l'équipe technique qui a œuvré pour la réussite de cette édition.

Pour finir, la Troupe est heureuse d'avoir ému le public avec l'hommage rendu à Johnny Hallyday à la fin du spectacle.

Bref, un rythme effréné, un spectacle de 2 h 30 , un public chaleureux et très participatif cette année !

Si ce spectacle, cette année, a plu au plus grand nombre d'entre vous, la Troupe Les Copains d'Abord, satisfaite vous en remercie et surtout vous donne rendez-vous l'année prochaine..."

## Anciens combattants :



L'Assemblée Générale de la Section a eu lieu le 11 Janvier 2018 à 10 heures 30 ; Une grande partie des adhérents étaient présents. Les comptes rendus traditionnels du Président Robert PEUCH et du trésorier Daniel TRARIEUX ont été approuvés à l'unanimité.

Une minute de silence a été observée, en hommage à notre ami Maurice RIVASSOU disparu en fin d'année 2017.

Depuis cette réunion, un de nos chers amis adhérents, Claude VEDRENNE, est décédé le 1<sup>er</sup> Février 2018. Lors de leurs obsèques, une délégation de la Section était présente.

Comme chaque année, le repas des adhérents, de leur conjoint ou d'invités, a permis de réunir 20 personnes, le 8 mai dernier, au restaurant « Les Pieds dans l'Eau », à Marcillac-la-Croisille. Cette fin de journée chargée de symboles a été une réussite dans les domaines de l'amitié et de la gastronomie. Lors de cette réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent, Yves PELTRE, ancien d'AFN, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les anniversaires des dates symboliques de ce début d'année ont été marqués par des rassemblements au Monument aux Morts de St HIPPOLYTE. Ainsi, le 19 mars a été célébrée la fin de la guerre d'Algérie. Le 29 avril, en souvenir des Déportés, une gerbe a été déposée à la base du Monument, pour commémorer cette date importante de notre histoire, par M. le Maire, en présence d'une délégation de la Section. Enfin, le 8 mai dernier, l'anniversaire de la victoire de 1945 a vu M. Daniel VIGOUROUX, Maire, notre Président Robert PEUCH, de nombreux élus locaux, et un important public, prendre part à cette cérémonie. Un hommage des pompiers et de leur chef de Corps a donné une touche plus profonde à cette matinée, clôturée par une Marseillaise solennelle. A l'issue de cette manifestation, la section locale des Anciens Combattants a invité les personnalités et les personnes présentes, à venir prendre le pot de l'amitié, à la Salle des Fêtes de Montaignac.



Enfin, le 2 Juin une délégation de la Section, conduite par notre Président Robert PEUCH s'est rendue à L'Assemblée Générale Départementale des ACVG-CATM de la Corrèze, à Saint-Pantaléon-de-Larche. Lors de cette réunion, deux de nos adhérents : Maurice SOURDEIX et René LAURENT, se sont vus remettre la Médaille du Mérite Fédéral. Félicitations à nos heureux décorés.





Juillet 2018

Amicale des sapeurs-pompiers :

 **LES SAPEURS-POMPIERS DE**  
**MONTAGNAC-SAINT-HIPPOLYTE**   
**1948** **2018**

**ANNIVERSAIRES**

**70** **ANS** & **20** **ANS**  
DES JEUNES  
SAPEURS-POMPIERS

DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

**14 JUILLET 2018**

APRÈS-MIDI **PORTES OUVERTES** (DÈS 14H)

DÉMONSTRATIONS DE MANŒUVRES (À 16H)

SECOURISME & INCENDIE

(Avec les JSP)

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

JEUX POUR LES ENFANTS / BUVETTE



**CÉRÉMONIE OFFICIELLE** (À 18H)

APÉRITIF OFFERT (À 19H)

JAMBON BRAISÉ & GRILLADES

15€/pers.

**BAL DES POMPIERS GRATUIT**

Animé par Joe Béatrice



MONTAGNAC



EYREIN

**REPAS SUR RÉSERVATION**

06 74 75 22 59 ou 06 42 11 31 28



LE JARDIN



CHAMPAGNAC  
LA NOËLLE



Juillet 2018

## Low Benou :

Lors de l'assemblée générale du 9 décembre 2017, un nouveau bureau a été élu :

Président : J.C. BESSEAU

Vice Président : B. LOBJEOIS

Secrétaire : F. LOBJEOIS

Secrétaire adjoint : M. ALZAGA

Trésorier : S. VIGOUROUX

Trésorier adjoint : J. ARENO



En ce début d'année 2018, le club "LOU BENO" se réjouit d'avoir augmenté son nombre d'adhérents.

Tout d'abord une large participation aux réunions qui se tiennent tous les quinze jours ou nous nous retrouvons pour jouer à la belote ou au scrabble et partager un goûter, moment bien convivial.

Nous nous retrouvons également avec le Club d'Eyrein pour des inter clubs.

Une rencontre inter générationnelle avec les enfants de l'accueil de loisir a eu lieu début février. Les enfants ont proposé un spectacle de chants et de danses qui a ravi l'assistance. Le goûter servi par les enfants a permis de partager galettes et crêpes.

Pour l'arrivée du printemps, nous avons organisé un repas qui a réjoui nos papilles.

L'incontournable thé dansant du lundi de Pâques, où les danseurs s'en donnent à cœur joie tout au long de l'après midi a connu un vif succès.



Nous avons également organisé la  $\frac{1}{2}$  finale départementale de belote. Quinze clubs soit 30 équipes ont répondu à l'invitation de la fédération. Ce fut un après midi riche en retrouvailles et souvenirs.



Le 7 juin, une sortie a eu lieu à FELLETIN, avec visite de la manufacture PINTON et de la filature TERRADE ainsi que la visite de la tapisserie d'AUBUSSON .

D'autres activités Lotos, voyages..... sont programmées jusqu'à la fin de l'année.

Vous êtes à la retraite, alors n'hésitez pas à rejoindre le Club Lou Benou, de bons moments vous attendent.



## Les pages pratiques

### Les urgences et numéros utiles :

15	S.A.M.U	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
17	GENDARMERIE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
18	POMPIERS	05.87.49.58.91	KINE Maison médicale
112	URGENCE ( Europe )	05.55.93.37.55	LABORATOIRES ASSOCIES
115	SECOURS SANS ABRIS	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
119	ENFANCE MALTRAITEE	05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
		05.55.93.05.38	VETERINAIRES
		39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE
08.10.33.30.19	DEPANNAGE EDF		
08.10.43.30.15	DEPANNAGE GDF		

### Ramassage des ordures ménagères :

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 2nd semestre 2018 :

- ◆ 12 et 26 Juillet
- ◆ 09 et 23 Août
- ◆ 06 et 20 Septembre
- ◆ 04 et 18 Octobre
- ◆ 01, 15 et 29 Novembre
- ◆ 13 et 27 Décembre.

Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.



Horaires déchetterie de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi

De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

05.55.93.35.01.

### Tri :

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers sont à votre disposition :

- ◆ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ◆ Papier : place de la Mairie.

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte:

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er vendredi de chaque mois du 1er avril au 31 octobre.



## Les pages pratiques

### Épicerie :

L'épicerie « Au Panier Malin », est ouverte du mardi au samedi de 7 H 15 à 12 H 30 et de 16 H 00 à 19 H 30. Le dimanche, de 8 H 00 à 12 H 30 et de 17 H 00 à 19 H 30.

Le lundi, de 8 H à 12 H 30



### Boulangerie et pâtisserie:

Sophie, «Les Délices Rosierois », vous accueille tous les jours sauf le mardi de 8h00 à 13h00.

#### **Boulangerie Pâtisserie**



Sophie Soularue  
Mickael Gomes  
Yohan Espourteau

6 Rue de l'ancien lavoir  
19300 Rosiers d'égletons  
05.55.21.09.68

1 Place de la Gare  
19300 Montagnac st hippolyte  
05.44.40.00.49

### Pharmacies de gardes :



Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44. qui vous indiquera la pharmacie de garde. Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site :

[www.3237.fr](http://www.3237.fr) ou composer le 32.37.

### Le transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19

- ◆ Tarif : 2 € le trajet
- ◆ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
  - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
  - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h 00
  - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30



Juillet 2018

## Programme de la Fête 2018

### Jeudi 9 août

Concert Organisé par l'association Via Ventadour à 20 h 30.

Concert de musique sud-américaine avec le groupe "Duo Buenos Aires".

Prix d'accès : 10 euros pour les adhérents, 13 euros pour les non-adhérents.

Renseignements et inscriptions : 06 70 02 11 60

### Samedi 11 Août

18 h 00 : Marché du Terroir

21 h 00 : Concert avec « DELICIOUS ZOMBIES Cramberries Tribute »

### Dimanche 12 Août

A partir de 9 h 00 : vide grenier, vente de milhassous, tourtous

10 h 00 : Course pédestre 5/10 km

11 h 30 : Apéritif Musical

16 h 00 : Défilé de chars fleuris

20 h 00 : Soirée repas **sur réservation** suivie d'une animation

### Lundi 13 Août

13 h 30 : concours de pétanque en doublette dans le parc du château. (ou le 11)

Ces trois jours de festivités seront clôturés par le feu d'artifice, une bataille de confettis et un bal gratuit.

Venez nombreux participer à ce moment de convivialité dans notre commune.

*( Le programme n'est pas encore finalisé au moment de l'impression du bulletin, veuillez nous en excuser )*

Une Fête Foraine durant les trois jours.

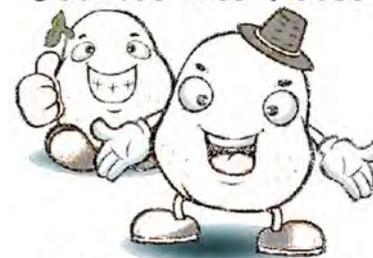
Pour vos réservations, vous pouvez nous contacter à ces numéros :

05 55 27 61 53

06 37 48 75 57

06 29 82 83 90 (Course pédestre)

### Comité des Fêtes



MONTAGNAC SAINT HIPPOLYTE

